



# RECENSEMENT DES HÉRONS COLONIAUX DE FRANCE EN 2020

*Résultats pour la région des Pays de la Loire*



Agir pour  
la biodiversité



# RECENSEMENT DES HÉRONS COLONIAUX DE FRANCE EN 2020

## Résultats pour la région des Pays de la Loire

Mars 2023

Action financée par la DREAL des Pays de la Loire et le Conseil régional des Pays de la Loire



**Rédaction :** Benoit Marchadour

**Collaboration :** Romain Batard (LPO Loire-Atlantique), Edouard Beslot (LPO Anjou), Benoit Duchenne (Mayenne Nature Environnement), Jacky Mélocco (LPO Sarthe) et Marion Rabourdin (LPO Vendée)

**Photo de couverture :** Olivier Vimont

**Citation recommandée :** Marchadour B. (coord.), 2023. Recensement des hérons coloniaux de France en 2020. Résultats pour la région des Pays de la Loire. DREAL Pays de la Loire & Conseil régional des Pays de la Loire, 17 p.



Ligue pour la protection des oiseaux  
Coordination régionale des Pays de la Loire

35 rue de la Barre – 49000 ANGERS  
<https://paysdelaloire.lpo.fr/>



## REMERCIEMENTS

L'enquête ardeidés mobilisent de plus en plus d'acteurs et de personnes sur le terrain afin de comptabiliser l'ensemble des colonies à travers la région. Il est à noter qu'une grande partie de ces comptages sont effectués par des bénévoles.

Nous tenons à vivement remercier l'ensemble des structures suivantes : le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, Bretagne Vivante, la Société Nationale de Protection de la Nature, le Groupe Guifettes de Loire-Atlantique, l'Office Français de la Biodiversité, Cap Atlantique, la Fédération Départemental des Chasseurs de Loire-Atlantique, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, l'Office National des Forêts, le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.

Nous remercions vivement les bénévoles des différentes structures impliquées pour leur investissement et leur adaptabilité dans le cadre de la crise Covid qui n'a pas facilité ces comptages.

Enfin, nous remercions le Conseil régional des Pays de la Loire ainsi que la DREAL des Pays de la Loire qui ont financé la coordination de cette enquête au niveau local et régional.

# SOMMAIRE

1	Méthodologie.....	5
1.1	Couverture géographique et technique de comptage.....	5
1.2	Organisation des comptages.....	5
2	Résultats.....	6
1.3	Résultats globaux.....	6
1.4	Héron cendré.....	9
1.5	Héron pourpré.....	10
1.6	Bihoreau gris.....	11
1.7	Aigrette garzette.....	12
1.8	Grande Aigrette.....	13
1.9	Héron garde-bœufs.....	14
1.10	Crabier chevelu.....	15

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : localisation des colonies de hérons coloniaux lors du recensement de 2020 dans les Pays de la Loire.	7
Figure 2 : évolution des effectifs nicheurs moyens de Héron cendré, d'Aigrette garzette, de Héron garde-bœufs et de Bihoreau gris dans les Pays de la Loire depuis 1989.....	8
Figure 3 : évolution des effectifs nicheurs moyens de Héron pourpré, de Grande Aigrette et de Crabier Chevelu dans les Pays de la Loire depuis 1989.....	8
Figure 4 : répartition et effectifs des colonies de Hérons cendrés recensées en 2020-2021.....	9
Figure 5 : répartition et effectifs des colonies de Hérons pourprés recensées en 2020-2021.....	10
Figure 6 : répartition et effectifs des colonies de Bihoreau gris recensées en 2020-2021.....	11
Figure 7 : répartition et effectifs des colonies d'Aigrette garzette recensées en 2020-2021.....	12
Figure 8 : répartition et effectifs des colonies de Grande Aigrette recensées en 2020-2021.....	13
Figure 9 : répartition et effectifs des colonies de Héron garde-bœufs recensées en 2020-2021.....	14
Figure 10 : répartition et effectifs des colonies de Crabier chevelu recensées en 2020-2021.....	15

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : nombre de colonies avec des couples nicheurs pour chaque espèce de héron et chaque département des Pays de la Loire.....	6
Tableau 2 : nombre de nids comptabilisés par espèce et par département pour le recensement de 2020.....	6

# 1 Méthodologie

L'enquête des hérons nicheurs coloniaux de 2020 fait suite aux précédents comptages nationaux qui ont eu lieu régulièrement (environ tous les 7 ans) depuis 1989 : 1989, 2004, 2000, 2007 et 2014.

## 1.1 Couverture géographique et technique de comptage

L'objectif est d'effectuer un recensement sur l'ensemble des colonies connues ainsi que sur les nouvelles colonies découvertes depuis 2014 ou lors de prospections aléatoires. Contrairement aux premières années d'enquête où certaines espèces étaient relativement rares, aujourd'hui, des héronnières sont susceptibles d'être présentes sur l'ensemble du territoire régional. Ainsi, l'ensemble du territoire régional a été concerné par les prospections menées dans le cadre de ce suivi.

Le recensement national de 2020 a suivi la même méthodologie que celle des précédents recensements. Les effectifs nicheurs correspondent au nombre de nids comptés (assimilables en grande majorité à des couples reproducteurs chez les espèces concernées). Le protocole national prévoit de minimiser le plus possible les dérangements au sein des colonies. Ainsi, plusieurs périodes de comptage sont privilégiées selon les espèces présentes au sein des colonies : mai à début juillet pour les colonies monospécifiques de Hérons cendrés et juin ou juillet pour les colonies mixtes. À ces périodes, la majeure partie des jeunes sont nés, ce qui limite les risques de prédation des œufs. Pour effectuer le recensement, il est conseillé de visiter la colonie et d'éviter les comptages à distance ou les dires des propriétaires. Dans les faits, plusieurs colonies sont comptabilisées à distance soit pour éviter encore plus les dérangements, soit parce qu'elles ne sont pas accessibles.

## 1.2 Organisation des comptages

Dans la région, la mise en œuvre du recensement s'est appuyée sur les coordinateurs départementaux. Le Coordinateur régional leur a transmis la liste des colonies connues et recensées en 2014. Par ailleurs, ils ont pu compléter cette liste par les nouvelles héronnières découvertes depuis 2015 afin d'avoir une liste de sites départementaux la plus exhaustive possible. Le réseau de bénévoles a ensuite été sollicité afin de trouver des personnes référentes pour le recensement de chaque colonie. Chaque référent était ensuite chargé d'effectuer le comptage en suivant le protocole et en remplissant la fiche de recensement.

## 2 Résultats

### 1.3 Résultats globaux

L'année 2020 a été fortement perturbée par l'épidémie de Covid 19 ce qui n'a pas permis un recensement complet des colonies. Par conséquent, les recensements se sont poursuivis au cours de l'année 2021. Au final, les effectifs comptabilisés peuvent concerner les effectifs nicheurs de 2020 ou ceux de 2021 voire prendre en compte ces 2 années.

Malheureusement, presque 40 colonies n'ont pu être comptabilisées : 2 en Loire-Atlantique, 3 en Sarthe, 8 en Vendée et 26 en Maine-et-Loire. Il s'agit principalement de petites colonies de Héron cendré et certaines n'accueillent peut-être plus de nicheurs. De plus, pour pas mal de sites, seul un effectif minimum a pu être transmis alors que l'effectif maximum pouvait être plus important mais non évaluable compte-tenu des conditions d'observation. Considérant ces 2 aspects de l'effort de prospection, les chiffres présentés dans ce bilan sous-estiment certainement les effectifs nicheurs des différentes espèces.

Au total, la région des Pays de la Loire accueille au moins 151 héronnières en activité dont 64 accueillent plusieurs espèces de hérons (Figure 1 & Tableau 1). Les effectifs nicheurs estimés (nombre de nids) apparaissent dans le tableau ci-dessous (Tableau 2). Les graphiques permettent de visualiser l'évolution des effectifs nicheurs moyens depuis 1989 (Figure 2 & Figure 3).

Tableau 1: nombre de colonies avec des couples nicheurs pour chaque espèce de héron et chaque département des Pays de la Loire (2020-2021)

	Héron cendré	Héron pourpré	Bihoreau gris	Héron garde-bœufs	Crabier chevelu	Aigrette garzette	Grande Aigrette
Loire-Atlantique	41	3	11	23	1	22	10
Maine-et-Loire	31	1	5	9	0	9	1
Mayenne	14	0	0	5	0	1	0
Sarthe	17	0	0	4	0	2	0
Vendée	36	5	3	12	0	16	4
<b>Pays de la Loire</b>	<b>139</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>15</b>

Tableau 2: nombre de nids comptabilisés par espèce et par département pour le recensement de 2020/2021

	Héron cendré		Héron pourpré		Bihoreau gris		Héron garde-bœufs		Crabier chevelu		Aigrette garzette		Grande Aigrette	
	min.	max	min.	max	min.	max	min.	max	min.	max	min.	max	min.	max
Loire-Atlantique	2 004	2 210	195	203	921	944	4 936	5 208	3	3	1 107	1 174	513	520
Maine-et-Loire	331	449	1	1	31	57	1 227	1 818	0	0	29	52	0	1
Mayenne	378	417	0	0	0	0	271	335	0	0	2	4	0	0
Sarthe	193	234	0	0	0	0	100	106	0	0	4	4	0	0
Vendée	1 023	1 133	40	40	122	122	613	622	0	0	404	469	10	10
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 929</b>	<b>4 443</b>	<b>236</b>	<b>244</b>	<b>1 074</b>	<b>1 123</b>	<b>7 147</b>	<b>8 089</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1 546</b>	<b>1 703</b>	<b>523</b>	<b>531</b>



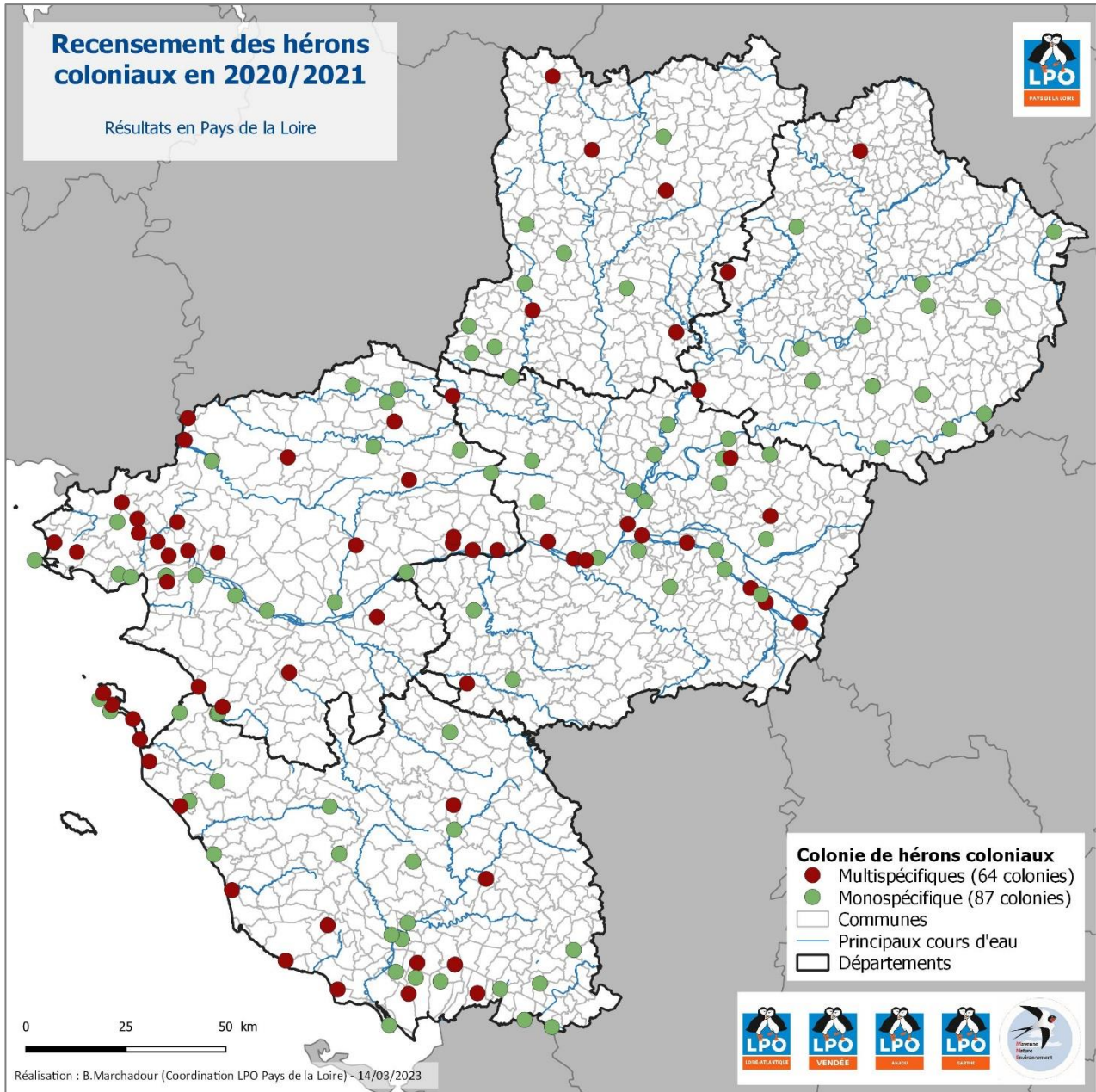


Figure 1: localisation des colonies de hérons coloniaux lors du recensement de 2020 dans les Pays de la Loire



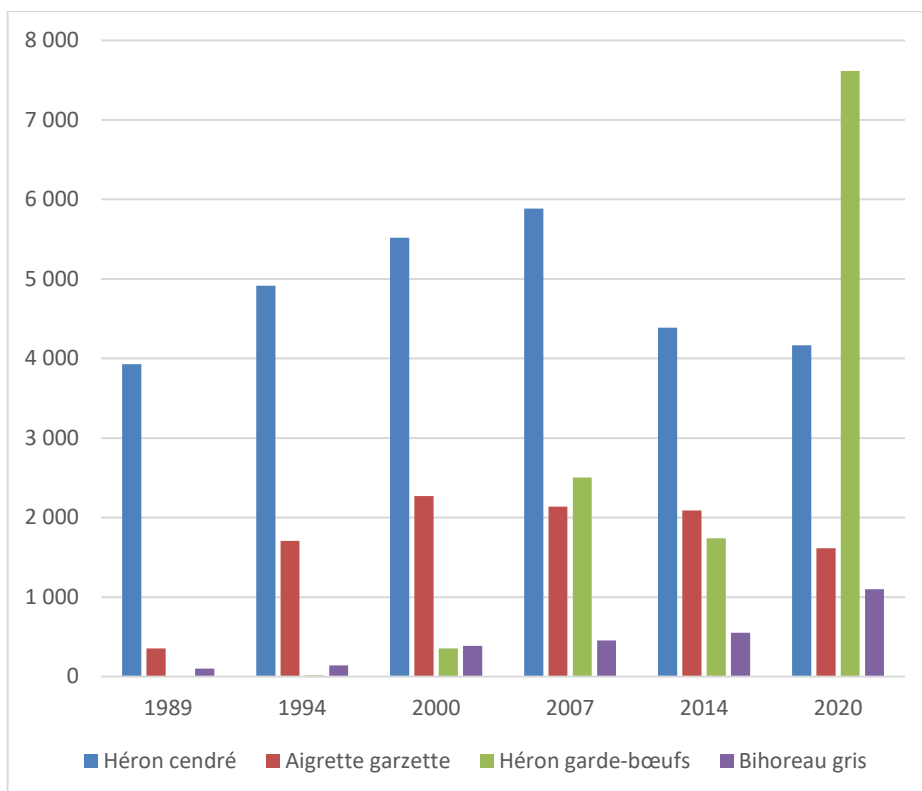


Figure 2 : évolution des effectifs nicheurs moyens de Héron cendré, d'Aigrette garzette, de Héron garde-bœufs et de Bihoreau gris dans les Pays de la Loire depuis 1989

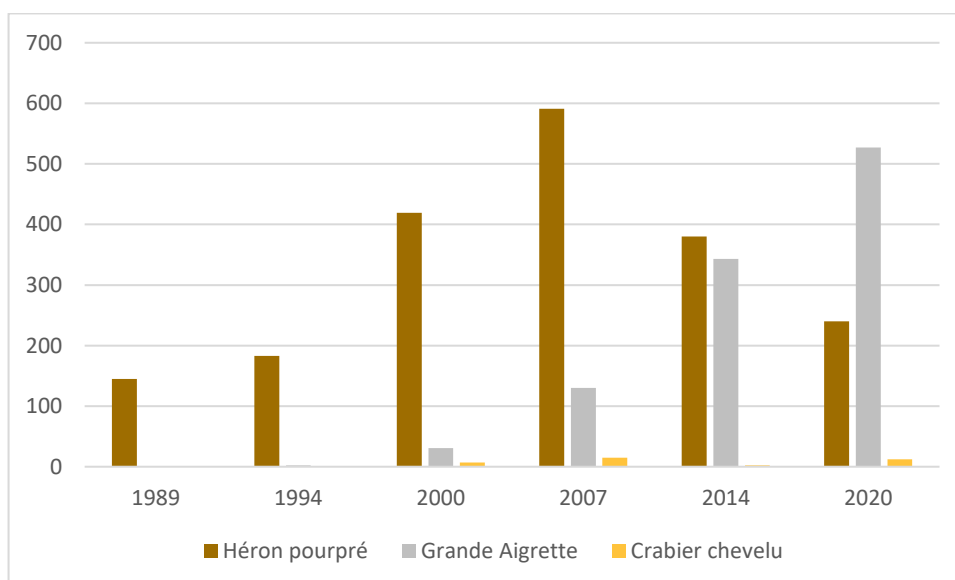


Figure 3 : évolution des effectifs nicheurs moyens de Héron pourpré, de Grande Aigrette et de Crabier Chevelu dans les Pays de la Loire depuis 1989

## 1.4 Héron cendré

Au total, 139 colonies de Hérons cendrés ont fait l'objet d'un recensement en 2020 et 2021 (Figure 4). Tous les départements abritent plusieurs colonies même si les bastions demeurent la Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire. Les populations de Hérons cendrés dans les Pays de la Loire montrent une légère baisse par rapport à 2014 alors que le nombre de colonies est en légère augmentation (131 en 2014).

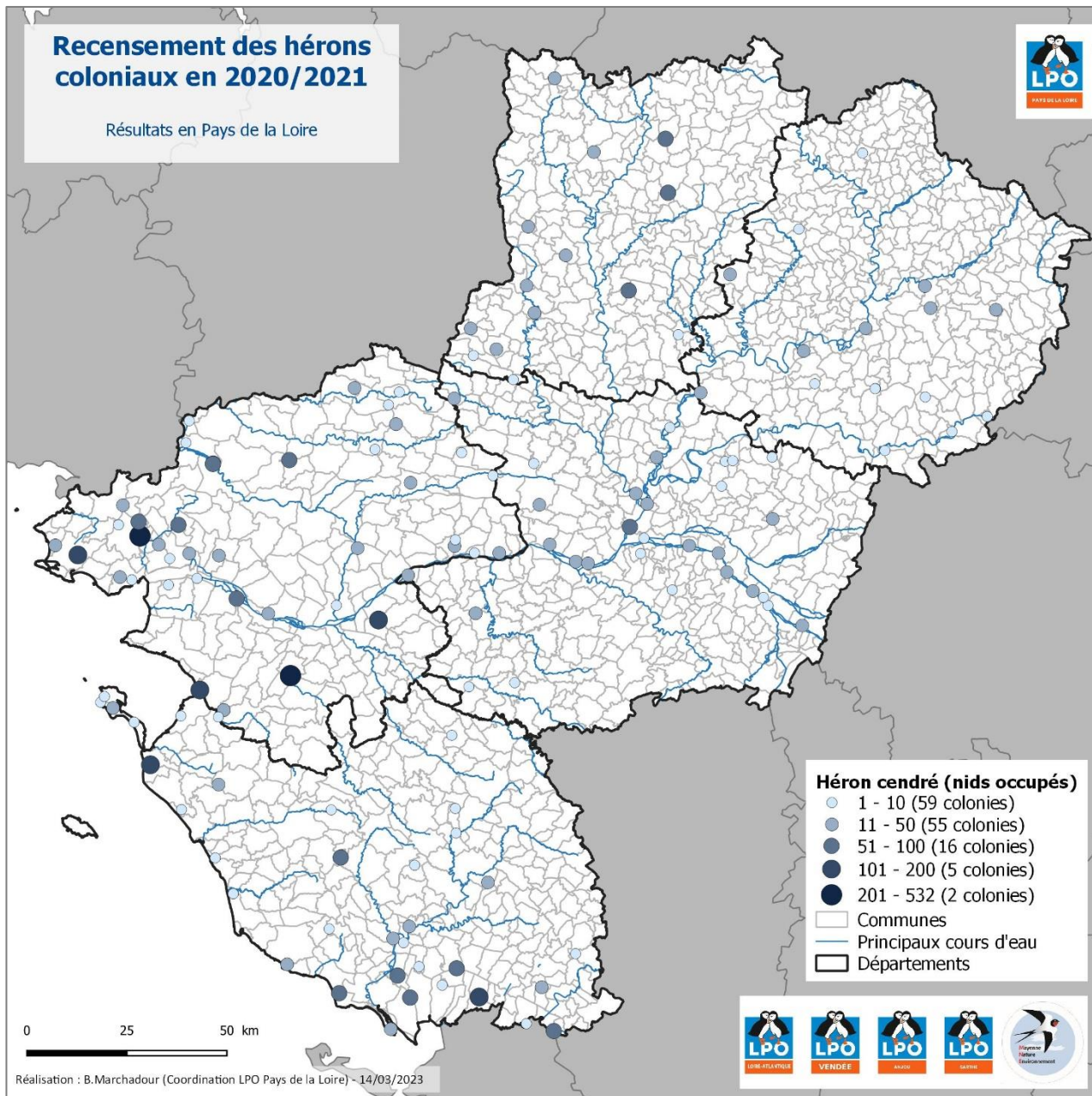


Figure 4 : répartition et effectifs des colonies de Hérons cendrés recensées en 2020-2021

## 1.5 Héron pourpré

Au total, seulement 8 sites ont accueilli le Héron pourpré (Figure 5). Le nombre de nids est généralement faible hormis sur certains sites emblématiques comme le Lac de Grand-Lieu. Globalement, les effectifs comptabilisés sont en baisse, de même que le nombre de colonies qui était à 13 en 2014. À noter que son absence en Brière, dans l'estuaire de la Loire ou dans les marais de Goulaine est liée au protocole qui n'est pas adapté pour le détecter dans les roselières.

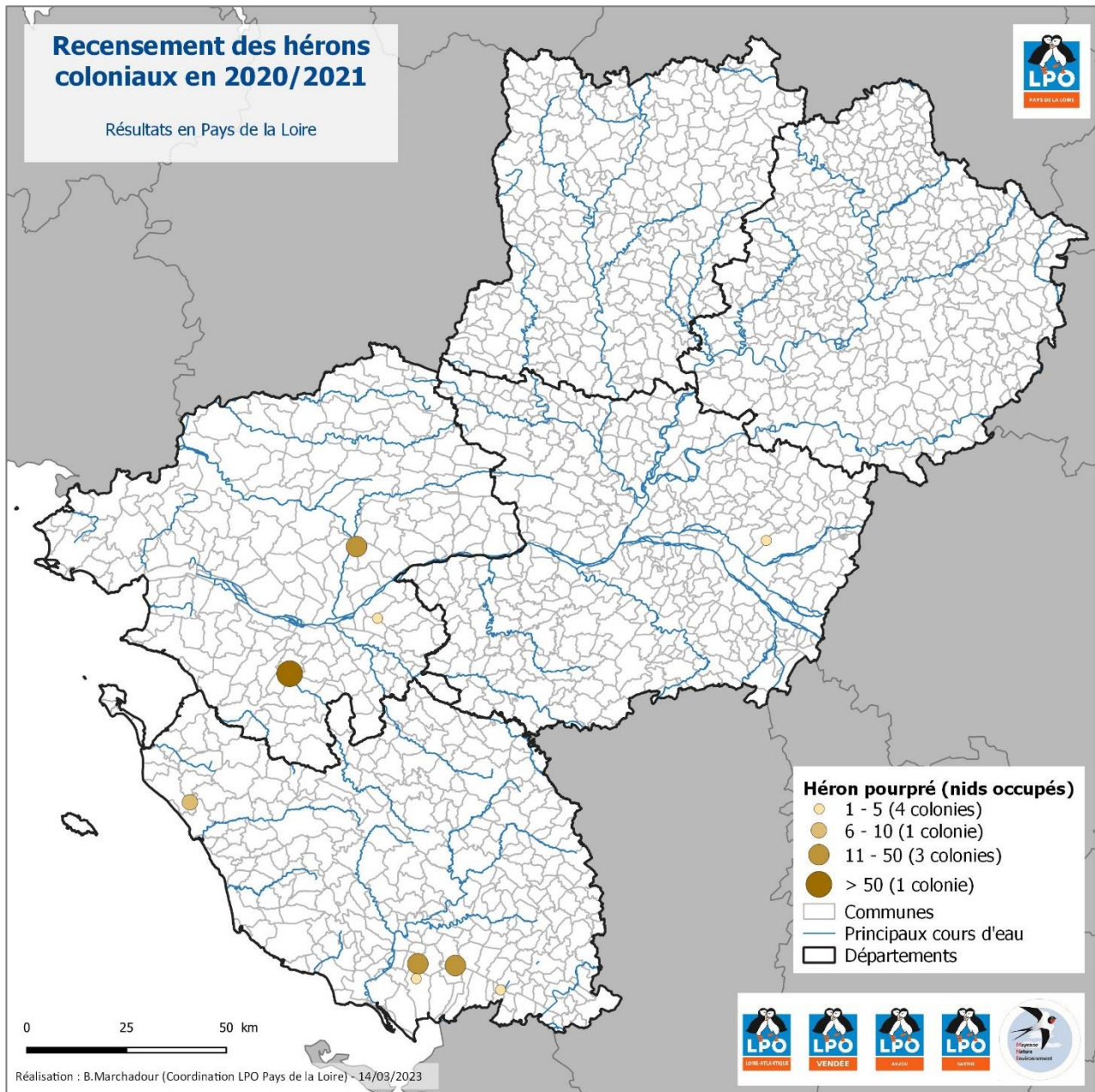


Figure 5 : répartition et effectifs des colonies de Hérons pourprés recensées en 2020-2021



## 1.6 Bihoreau gris

Au total, 19 colonies ont accueilli le Bihoreau gris en nidification dans les Pays de la Loire (Figure 6), soit 6 de plus qu'en 2014. L'effectif nicheur moyen à l'échelle régionale est estimé à 1099 couples, en forte augmentation par rapport à l'année 2014 puisque 553 nids avaient été recensés. Seuls les départements de la Sarthe et de la Mayenne n'accueillent aucun couple reproducteur.

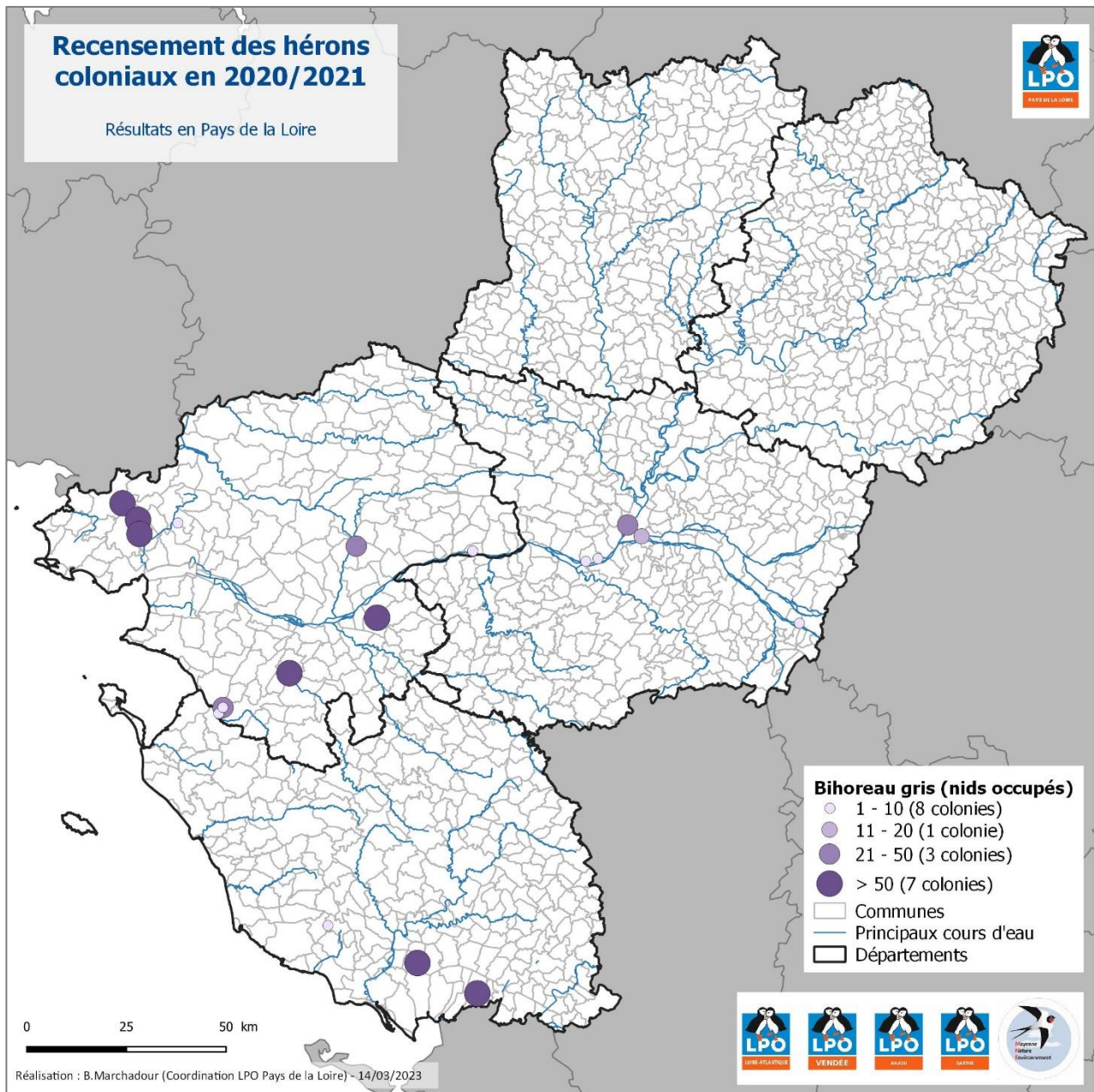


Figure 6 : répartition et effectifs des colonies de Bihoreau gris recensées en 2020-2021

## 1.7 Aigrette garzette

Au total, 50 colonies ont accueilli l'Aigrette garzette en nidification dans les Pays de la Loire (Figure 7), soit 8 de plus qu'en 2014. L'effectif nicheur moyen à l'échelle régionale est estimé à 1 625 couples, en forte baisse par rapport à l'année 2014 puisque 2 088 nids avaient été recensés. Tous les départements accueillent l'espèce en reproduction mais l'essentiel des effectifs nicheurs se concentre dans les départements littoraux.

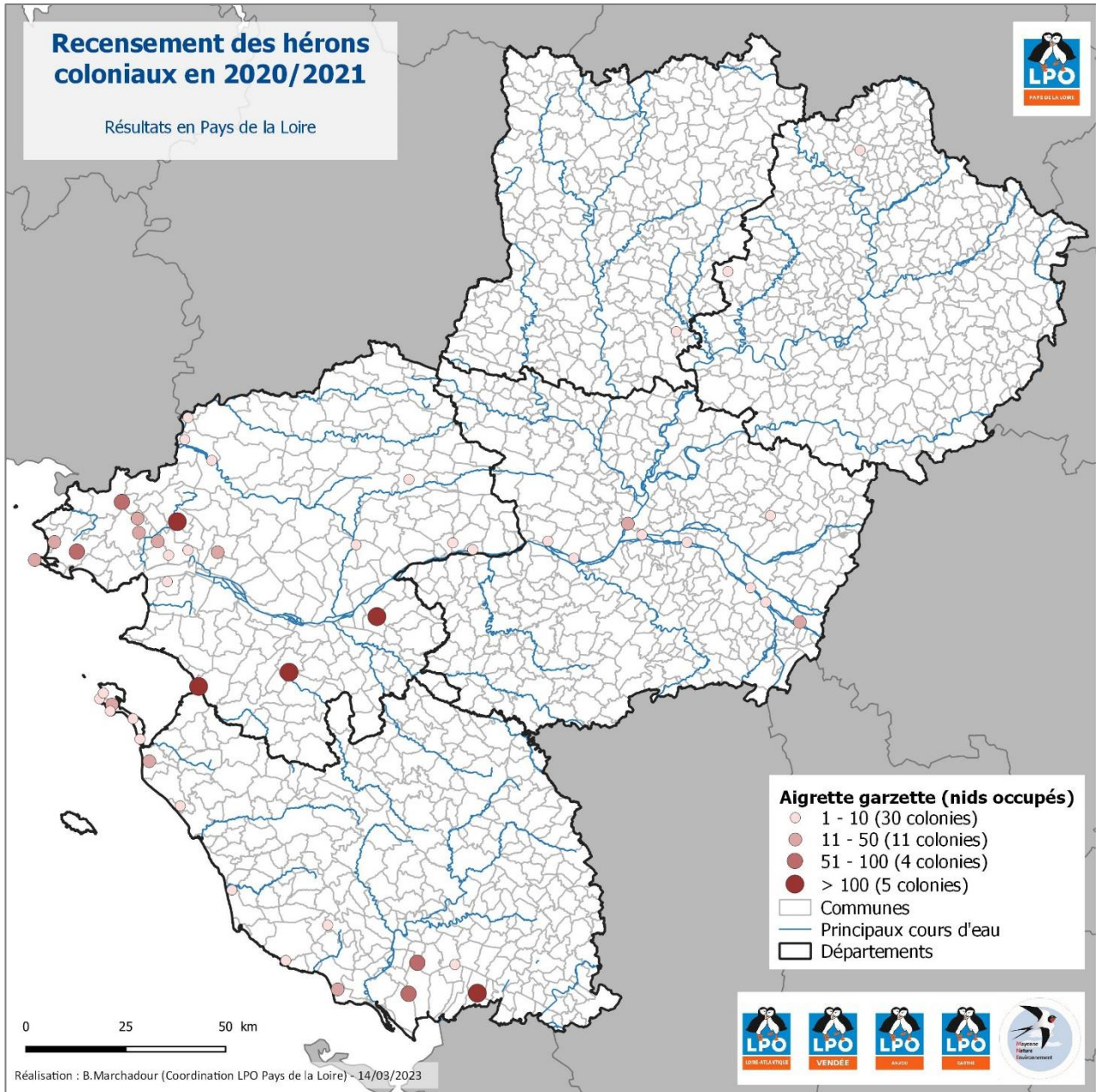


Figure 7 : répartition et effectifs des colonies d'Aigrette garzette recensées en 2020-2021



## 1.8 Grande Aigrette

Au total, 15 colonies ont accueilli la Grande Aigrette en nidification dans les Pays de la Loire (Figure 8), soit 5 de plus qu'en 2014. L'effectif nicheur moyen à l'échelle régionale est estimé à 527 couples, en forte augmentation par rapport à l'année 2014 puisque 344 nids avaient été recensés. Seuls les départements de la Sarthe et de la Mayenne n'accueillent aucun couple reproducteur et l'essentiel des effectifs se concentre dans les départements littoraux.

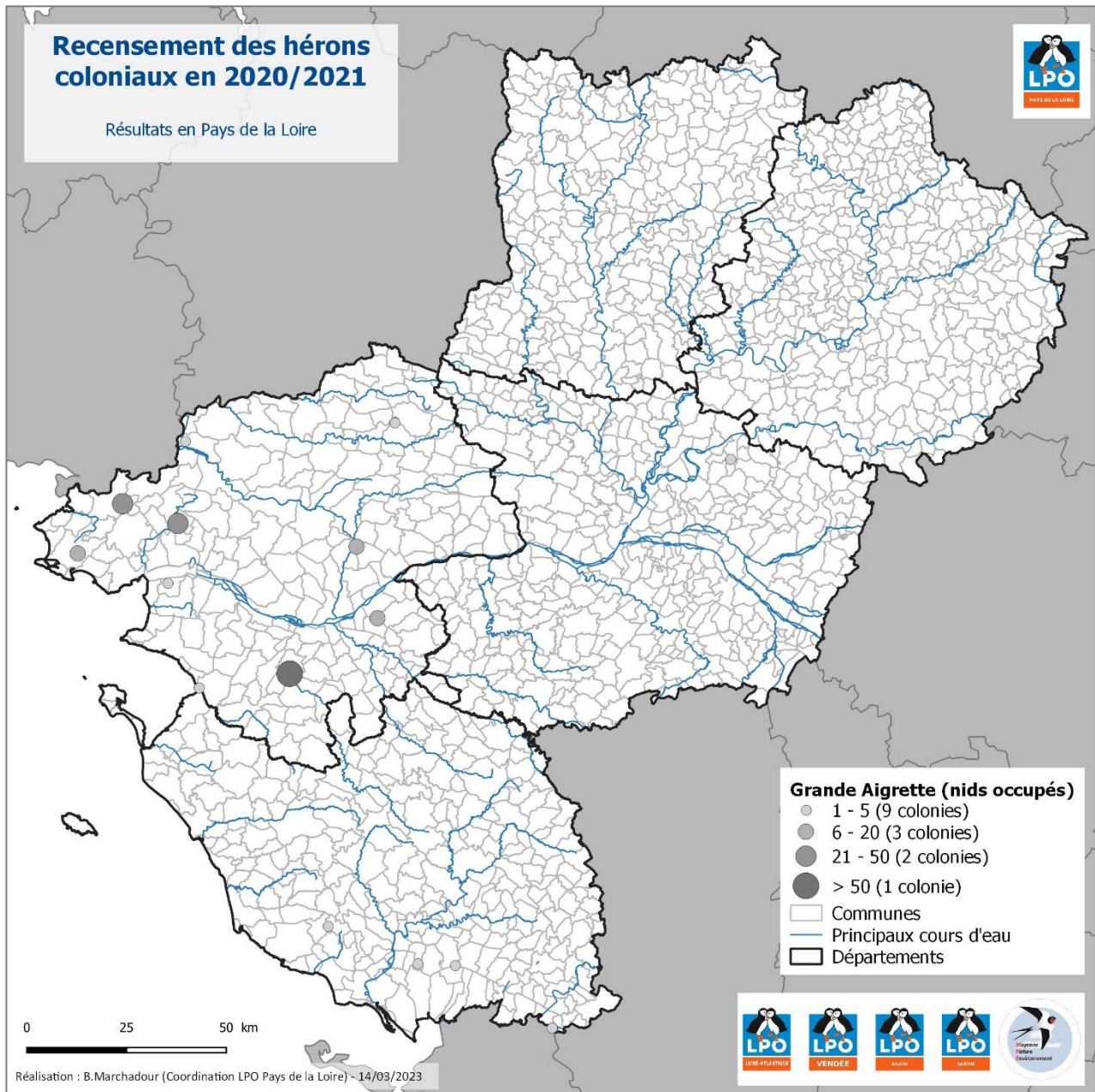


Figure 8 : répartition et effectifs des colonies de Grande Aigrette recensées en 2020-2021

## 1.9 Héron garde-bœufs

Au total, 53 colonies ont accueilli le Héron garde-bœufs en nidification dans les Pays de la Loire (Figure 9), soit 25 de plus qu'en 2014. L'effectif nicheur moyen à l'échelle régionale est estimé à 7 618 couples, en très forte augmentation par rapport à l'année 2014 puisque 1 740 nids avaient été recensés. L'espèce poursuit sa colonisation depuis les départements littoraux et occupe maintenant tous les départements de la région.

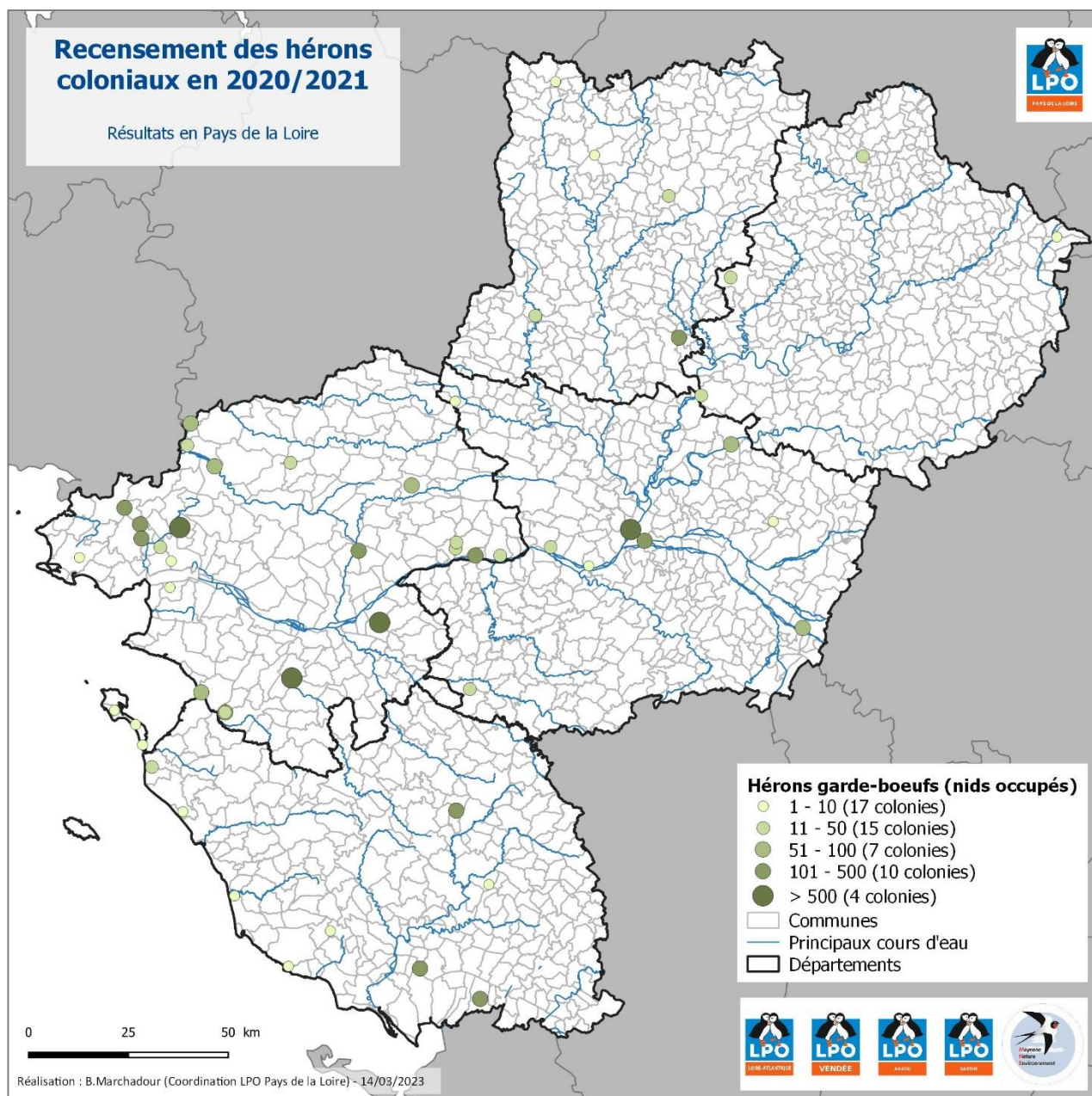


Figure 9 : répartition et effectifs des colonies de Héron garde-bœufs recensées en 2020-2021



## 1.10 Crabier chevelu

Comme en 2014, seul le Lac de Grand-Lieu accueille le Crabier chevelu avec 3 couples comptabilisés en 2020 (Figure 10).

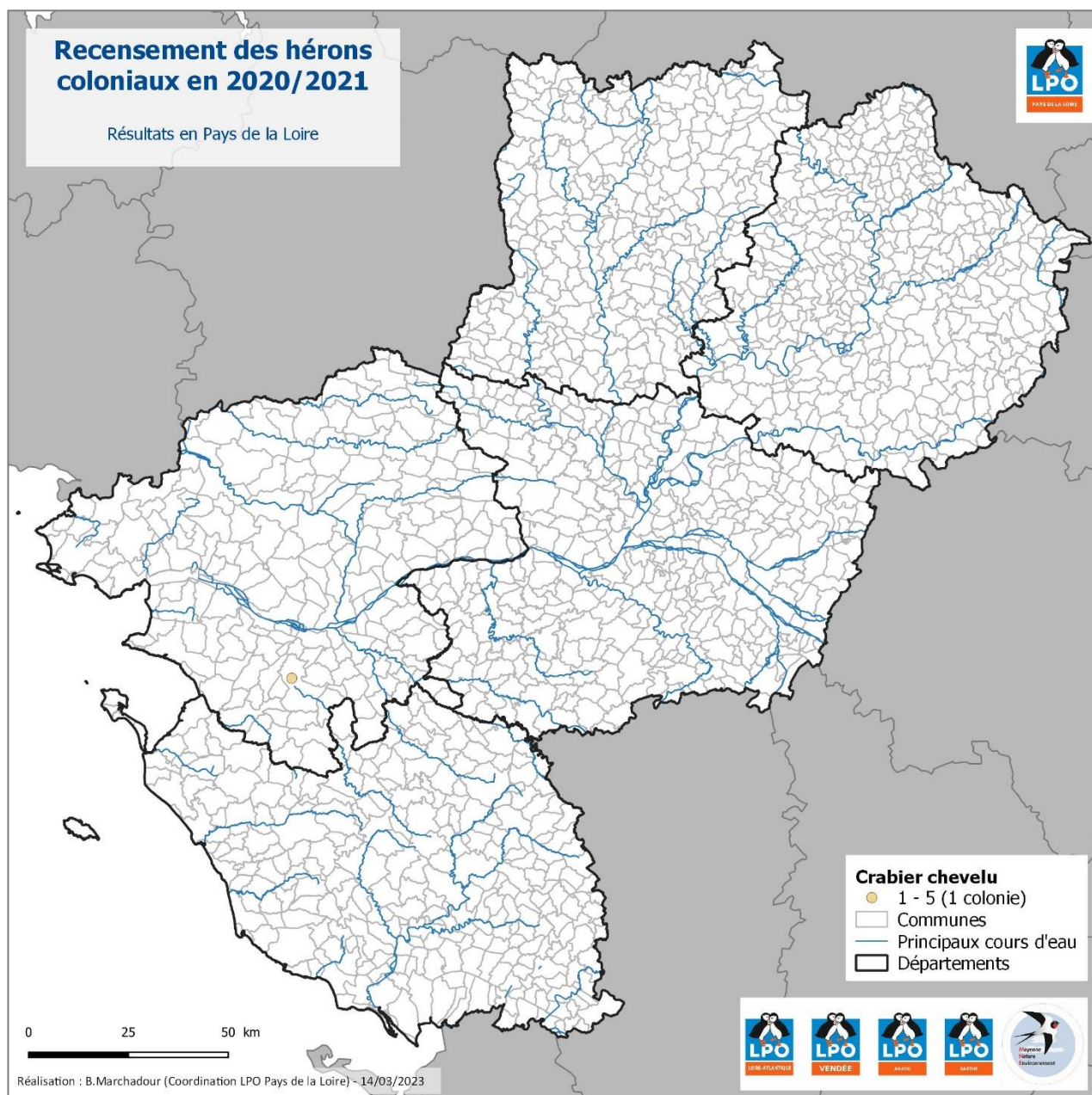


Figure 10 : répartition et effectifs des colonies de Crabier chevelu recensées en 2020-2021

